



Préparation en ligne au concours de magistrat administratif Dossier d'inscription

Procédure d'inscription

Le présent formulaire est le formulaire d'inscription à la préparation en ligne au concours de magistrat administratif de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Il permet également de candidater au dispositif « Talents du service public ».

La présente demande doit être retournée à l'adresse magistratadministratif@sciencespo-aix.fr (directement si le total des documents a un poids inférieur à 20 Mo, ou, dans le cas contraire, sous la forme d'un lien vers un site de type WeTransfer) sous la forme d'un dossier archivé (.rar ou .zip) intitulé « NOM – Prénom.rar ou .zip ») regroupant les pièces suivantes :

- -le présent formulaire de demande sous l'intitulé « **01 Formulaire de candidature.pdf** » (ou .doc)
- -une lettre de motivation sous l'intitulé « 02 Lettre de motivation.pdf »
- -un curriculum vitae « 03 CV.pdf »
- -une copie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport) « 04 Identité.pdf »
- les relevés de notes classés par année : « 05 [année] [université et année].pdf »
- un devoir sur table en droit public scanné¹ : « **06 devoir sur table.pdf** »
- seulement pour les candidats au dispositif « Talents du service public » : l'attestation de bourse ou à défaut le dernier avis d'imposition : « **07 Attestation de bourse / Avis d'imposition** (dispositif Talents).pdf »

Exemple de structure :

« MARTIN Arthur.zip »

01 - Formulaire de candidature.pdf

02 – Lettre de motivation.pdf

03 - CV.pdf

04 – Identité.pdf

05 – 2018 – Baccalauréat.pdf

05 - 2020 - Licence 1 de droit.pdf

05 – 2021 – Licence 3 de droit.pdf

05 – 2022 – Master 1 de droit.pdf

06 – Une copie de devoir sur table

07 – Attestation de bourse.pdf

Pour toute question sur ce formulaire, vous pouvez utiliser la même adresse : magistratadministratif@sciencespo-aix.fr

¹ <u>Remarque importante</u>: les universités sont tenues de conserver vos copies d'examen pendant une durée minimale d'un an. Ces copies sont considérées comme des documents administratifs (Conseil d'Etat, Ass., 8 avril 1987, n° 54516, Lebon) et vous avez donc le droit d'en obtenir une copie en application de l'article L. 311-9 du code des relations entre le public et l'administration.

PRENOM: n° d'identification nationale étudiant (INE):
Ne(e) le :
à:
N° de téléphone portable :
Courriel :
Adresse :
Vous préparez le concours : Externe Interne
Vous êtes candidat au dispositif « Talents du service public »² car :
vous êtes actuellement boursier de l'enseignement supérieur
⇒ joignez votre attestation de bourse.
□ vous remplissez les conditions pour être boursier mais avez épuisé vos droits à bourse ou dépassé la limite d'âge
⇒ joignez votre votre dernière attestation de bourse.
$\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ $
⇒ joignez votre dernier avis d'imposition.
Fait à
Le

 $^{^2}$ Outre la dispense des frais d'inscription, ce dispositif vous ouvre droit à une allocation annuelle de 4 000 euros. Il suppose de remplir les conditions de revenus fixées pour être boursier de l'enseignement supérieur, v. (https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo13/ESRS2209377C.htm)

³ Vous êtes considéré comme ayant fondé un foyer si :

⁻ soit vous êtes pacsé ou marié et êtes indépendant financièrement (vous déclarez au moins 90 % du SMIC soit 13 100 euros en 2021).

⁴ Les revenus à prendre en compte sont les derniers revenus pour lesquels vous disposez d'un avis d'imposition.